

Cahier des doléances des branches des paroisses de Tétéghem, Ghyvelde et Uxem dépendant du Territoire de Dunkerque

24 mars 1789

Le rachat de Dunkerque par Louis XIV, en 1662, a divisé les villages de Tétéghem, Ghyvelde et Uxem, rattachant une partie au territoire dunkerquois et laissant l'autre à la châtellenie de Bergues ⁽¹⁾.

Nous reproduisons et présentons ici le cahier des vœux et plaintes que les trois branches ont ensemble rédigé pour la réunion le 5 mai 1789 des états généraux que la crise financière a contraint Louis XVI à convoquer.

me verront, maintenant
née il a nous fait un grand tort sur les avetues de nos grains, qui
sont en devant desdits sables, et cela alterant beaucoup la culture
de notre pays, enfin nous sommes exposés à nous voir ensevelis sous
une de ces sables, comme le fut autrefois le village de Nombly
il y a cent ans, qui étoit le seul voisin de notre dite paroisse
et obligé alors de fonder l'église à son flanc, nommée aujourd'hui
saint Jean, pour y faire enterrer les corps de ceux qui y étoient
et y auroient un grand tort et une grande perte, si une paroisse
de la paroisse ne peut pas faire par elle-même, vu sa médiocrité
de la dite paroisse, tant d'efforts, pour vous requies
à cet effet. Les officiers de l'administration du Boulonnois, pour
être autorisé à prendre des deniers sur l'octroi de Deniers, qui ont
été accordés pour recourir aux besoins des choses, et qui ont été emp
à autre chose au préjudice de notre perte, et que nous ne devions
être frustrés. Peut être si nos requies auroient été requies par le feu

Cahier des doléances